
Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'APECHE

1er Octobre 2020



Rédaction : Marie ANET

Ordre du jour :

1. Rappel du rôle de l'association
2. Présentation des activités financées à l'école maternelle en 2019/2020
3. Présentation des activités financées à l'école élémentaire en 2019/2020
4. Bilan moral 2019/2020
5. Bilan financier 2019/2020
6. Projets de l'année 2020/2021
7. Changement de statuts
8. Élection du Bureau

Nombre de participants : 22

Nombre de procuration : 8

1. Rôles de l'association

- Organiser des événements festifs et conviviaux pour récolter de l'argent au profit des écoles publiques
- Représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles
- Développer des liens avec les équipes enseignantes et municipales
- Accompagner les services scolaires et périscolaires et participer au bon fonctionnement des écoles publiques
- Participer avec la municipalité à enrichir le quotidien des élèves
- Accompagner les parents autour de cafés thématiques

2. Présentation des activités financées à l'école maternelle en 2019/2020

Soutien et remerciements du directeur à l'association, qui rappelle que l'Apeche permet à l'école de proposer des sorties.

Dotation 2019/2020 (3 515 €) non entamée car les sorties et animations étaient prévues lors du confinement. Pour cette année, l'école a prévu des sorties plutôt locales et de faire intervenir des personnes dans les classes, en raison du contexte sanitaire.

3. Présentation des activités financées à l'école élémentaire en 2019/2020

La dotation (5 757 €) de l'APECHE n'a été que peu utilisée : acompte versé à la Ligue de l'Enseignement de 1500 € qui pourra être transféré pour acompte de l'année 2020/2021 ou récupéré intégralement en 2022 + sortie Océanopolis des CM2 en septembre 2019.

4. Bilan moral 2019/2020

Actions et événements ayant eu lieu :

- Goûters Toussain, Noël et Février,
- Loto Galette (maternelle uniquement en raison de la vente de chocolat et de bulbes par les enseignants de l'école élémentaire),
- Soirée tartiflette
- Fête de Noël (jeux, spectacle, braderie des enfants, marche aux lampions, vente de sapins) qui a très bien fonctionné
- Tombola en version numérique : a touché moins de monde (le porte à porte n'a pas pu se faire et c'est ce qui fonctionne le plus en général) mais plus loin (familles éloignées)
- Café des parents (2)
- Représentativité des parents d'élèves élus aux 3 conseils d'école de chacune des 2 écoles (maternelle et élémentaire) : constats de "dysfonctionnements" en raison du cadre qui n'avait pas été établi lors de la fusion des deux anciennes associations (commission qui fonctionnait bien à l'époque) -> mise en oeuvre d'une réunion explicative et réflexion sur le statut de RPE (Chartre RPE)

Actions et événements annulés :

- Vente de madeleines et gâteaux secs en raison de la vente de chocolat et de bulbes par les enseignants de l'école élémentaire,
- Carnaval (COVID),
- Fête de l'école (COVID),
- Objets personnalisés (COVID) : repoussés à 2020/2021
- Portraits individuels scolaires (COVID) : repoussés à 2020/2021

Pour chaque commission, les procédures ont été étoffées afin de faciliter la transmission au fil des années.

Un tableau des bénévoles est mis à disposition sur le site internet www.apeche.fr ; un nombre minimum de parents bénévoles est défini pour l'organisation de chaque commission.

Bilan moral adopté : 30 pour, 0 contre, 0 abstention (unanimité)

5. Bilan financier 2018/2019



Association APECHE Association des Parents d'Élèves du CHat CHEvré Résultat de l'année scolaire 2019 / 2020

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS pour les opérations / manifestations	4 424,51 €	RECETTES des opérations / manifestations	9 568,20 €
Gâteaux	58,03 €	Gâteaux	310,50 €
Loto Galette	198,00 €	Loto Galette	397,00 €
Sapins de Noël	1 391,50 €	Sapins de Noël	1 674,00 €
Fête de Noël	1 012,39 €	Fête de Noël	1 994,70 €
Tartiflette	1 010,22 €	Tartiflette	1 406,00 €
Fête des écoles	30,00 €	Fête de l'école	
Tombola	724,37 €	Tombola	3 786,00 €
ACHATS de fonctionnement	288,37 €	COTISATIONS	950,00 €
site internet, enveloppes, timbres, réunions, entretien matériel...		Adhésions à l'association	950,00 €
ACHATS exceptionnels / investissements	574,43 €	INTÉRÊTS BANCAIRES	45,94 €
Achats 2 barnums (investissement sur 3 ans)	1 723,30 €		
Premier tiers passé sur N-1	-574,43 €	Subvention Mairie d'Acigné	0,00 €
Report du dernier tiers sur l'exercice suivant	-574,44 €	Relicat Subvention 2019	204,19 €
		Subvention 2020	1 200,00 €
		Reste Subvention 2020 à reporter sur EX2020/2021	-1 404,19 €
ASSURANCE	111,67 €	Subvention CAF pour Cafés des parents	160,00 €
		Subvention 2020	480,00 €
DÉPENSES Carnaval (subventionné)	0,00 €	Relicat à reporter sur 2020/2021	-320,00 €
Animations / Organisation entrant dans le cadre de la subvention de la mairie d'Acigné			
PRESTATAIRES EXTÉRIEURS	200,00 €		
Intervenants Café des parents		TOTAL DES CHARGES :	5 598,98 €
		TOTAL DES PRODUITS :	10 724,14 €
Résultat de l'exercice avant dons aux écoles :		+ 5 125,16 €	
DON AUX ECOLES Publiques d'Acigné à la rentrée 2020	4 880,00 €		
Maternelle du chat perché	1 870,00 €		
Élémentaire du Chevré	3 010,00 €		
Résultat de l'exercice après dons aux écoles :		+ 245,16 €	

Il y a 187 élèves en maternelle et 301 en élémentaire. La dotation votée pour cette année est de 10 € par enfant.

Bilan financier adopté : 30 pour, 0 contre, 0 abstention (unanimité)

6. Changement de statuts

Précision du rôle des membres de droit : **modification Article 5**

Régularisation des ressources (vente, location matériel) : **modification Article 8**

Modalités de démission des membres de l'association : **modification Article 6**

Précisions sur la composition du bureau : **modification Article 7**

Précisions sur les modalités de l'AG : **modification Article 9**

Mise en place d'un règlement intérieur (à créer en 2020/2021) : **modification Article 12**

Nouveaux statuts adoptés : 30 pour, 0 contre, 0 abstention (unanimité)

7. Projets de l'année 2020/2021

Règlement intérieur à créer

Se réinventer/s'organiser face à la situation sanitaire : aujourd'hui, tout événement convivial est impossible, les commissions vont devoir proposer des alternatives/adaptations aux événements festifs, conformes aux restrictions sanitaires

Favoriser les opérations : loto galette, objets personnalisés, portraits individuels...

8. Élection du bureau

Bureau sortant (2019/2020) :

- Co-Présidentes : Marie Anet / Sandrine Prigent
- Trésorière : Solène Cautain
- Co-trésorier : Guillaume Richard
- Secrétaires : Bénédicte Sabourin, Sophie Le Quinquis, Lucie Callens
-

Bureau 2020/2021:

- Présidente : Marie Anet
- Trésorière : Lucie Callens
- Vice-trésorier : Guillaume Richard
- Secrétaires : Bénédicte Sabourin, Mélanie Mauguet

Nouveau bureau adopté : 30 pour, 0 contre, 0 abstention (unanimité)

Le 01/10/2020 à Acigné,
Marie ANET, Présidente

